

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Architecture d'intérieur
<b>Titre du module</b>	<b>Technique (matériel) 4</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	14TEM4
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 4
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Sans prérequis
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<b>Dessin d'observation</b> : connaître les conventions de dessin et celles de la représentation des plans telles que définies par la Société des ingénieurs et architectes suisses (SIA). Acquérir les bases du dessin d'observation et du croquis architectural.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<b>Dessin d'observation</b> : étude de la norme SIA 400 et visites de lieux urbains permettant leur observation et représentation sous forme de croquis.
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le, la ou les professeur-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p><b>Dessin d'observation</b> : évaluation de la compréhension de la norme SIA 400 et de l'évolution personnelle acquise sur la durée du cours en matière de croquis architecturaux.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<b>Modalité de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3.5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai fixé par le calendrier académique.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
<b>Enseignant-e-x-s</b>	Christophe Lombardo
<b>Responsable du module</b>	Javier Fernandez Contreras
<b>Descriptif validé le</b>	18.07.2023
<b>Par</b>	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.